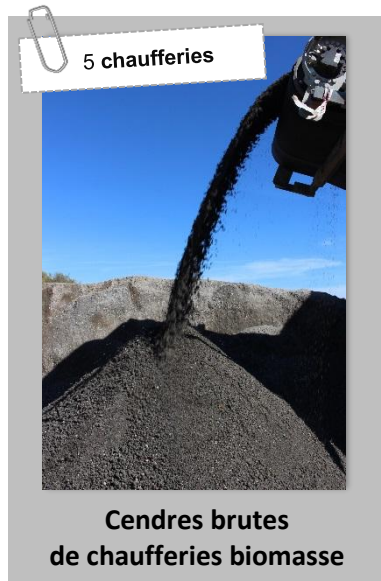


QUALITÉ DES CENDRES BRUTES DE CHAUFFERIES BIOMASSE HAUT-RHINOISES DESTINÉES À L'ÉPANDAGE EN 2024

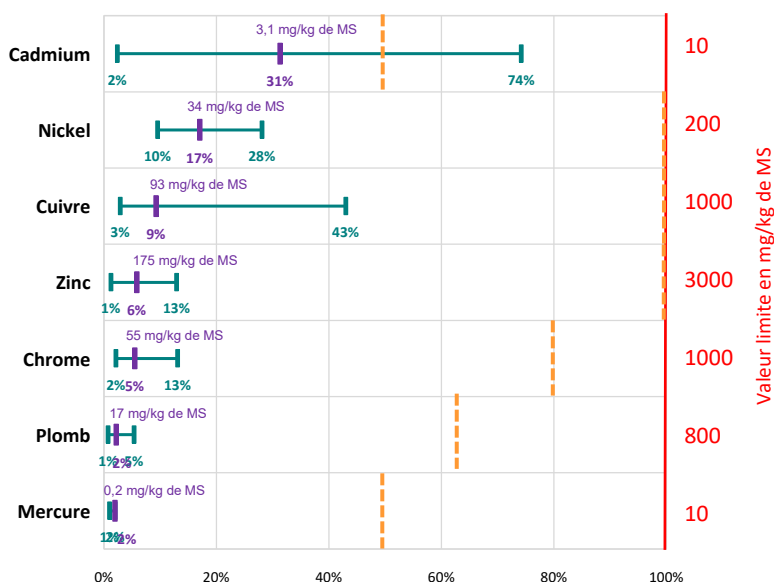


La qualité des cendres amendées fait l'objet d'une surveillance complémentaire, prévue par les arrêtés préfectoraux, avant épandage.

QUALITÉ DES CENDRES BRUTES DESTINÉES À L'AGRICULTURE

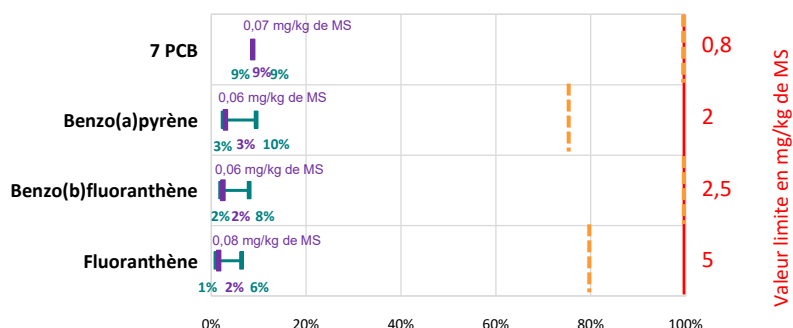
Teneurs des cendres brutes en % des **valeurs limites**
(min – moy – max) - arrêtés du 3/08/18 modifiés
Projection des seuils annoncés « Socle Commun »

ÉLÉMENTS TRACES MÉTALLIQUES – 29 analyses



Les cendres destinées à un usage agricole présentent toutes des teneurs inférieures à 75 % des seuils respectifs en vigueur pour chaque ETM.

COMPOSÉS TRACES ORGANIQUES – 14 analyses



Toutes les valeurs sont inférieures à la limite de quantification du laboratoire sauf une analyse.



**TOUTES LES CENDRES ÉPANDUES DIRECTEMENT EN AGRICULTURE OU
MELANGÉES À DES COMPOSTS DE DÉCHETS VERTS SONT CONFORMES**